

Termes de référence

Projet appui formation abattage contrôlé et élaboration des outils associés pour l'amélioration d'exploitation forestière durable

1. Contexte

La certification et le projet PPECF

La gestion durable des écosystèmes forestiers tropicaux est depuis quelques décennies au centre d'une prise de conscience générale et en particulier dans les pays d'Afrique Centrale par les acteurs forestiers tant au niveau régional par les institutionnels, les politiques et les administrations nationales que par les acteurs du secteur privé.

Les parties prenantes institutionnelles et politiques en particulier se sont engagées à accélérer le processus de mise en place d'instruments permettant la promotion de l'aménagement durable, notamment par des procédures certifications privées de légalité et de gestion durable reconnues internationalement.

Ces certificats constituent le référentiel d'une démarche transparente et volontaire de progrès qui favorise une amélioration continue des modes de gestion forestière, par une remise en question permanente sur les plans techniques et managérial.

Ainsi, aujourd'hui, le bassin du Congo possède un véritable atout constitué par 4,5 millions d'hectares environ de forêts éco-certifiées, soit près de 10 % des surfaces exploitées, qui dans un objectif de progression continue par la mise en œuvre de technique d'exploitation à faible impact (EFI) améliorera significativement et positivement l'exploitation forestière sur les plans industriels, sociaux et environnementaux, dans un contexte mondialisé extrêmement changeant et de plus en plus contraignant.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le Programme de « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts » - PPECF, financé par la coopération allemande (KFW), et placé sous la tutelle de la COMIFAC.

Parmi les résultats attendus du PPECF figure, entre autre, un objectif d' « amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts par le biais de formations et d'activités spécifiques liées à la certification. »

Les partenaires bénéficiaires des interventions du projet PPECF sont tous, à des degrés divers, concrètement impliqués dans une stratégie de mise en œuvre de leurs activités selon un mode de gestion dit « à faible impact » et sont tous engagés, également avec des degrés d'achèvement divers, dans les étapes successives permettant d'obtenir les certifications de légalité, de traçabilité ou de gestion durable pour les concessions forestières qui leur sont concédées.

2. Les partenaires bénéficiaires du projet

Le Groupe ALPI

Le Groupe ALPI est spécialisé dans la production de placage industriel décoratif. Implanté au Cameroun depuis 1975, le groupe Alpi y gère et exploite 6 concessions forestières pour un total d'environ 450 000 ha répartis en deux sites d'exploitation situés dans la région forestière du Sud-Est Cameroun. Toutes les concessions / UFA exploitées

par le groupe Alpi sont situées dans le domaine forestier permanent (DFP) et sont sous aménagement.

La société ALPICAM est engagée dans la certification depuis plusieurs années. Elle a obtenu en avril 2009 le certificat de légalité OLB pour toutes ses concessions forestières sous aménagement et ses unités de transformation à Kika, Mindourou et Douala au Cameroun et en juillet 2009 une certification de traçabilité CoC FSC. Elle poursuit actuellement ses efforts vers une certification FSC de gestion durable des forêts malgré le coup de frein au développement économique porté par les crises financières qui se succèdent depuis 2008-2009 à ce jour et qui ont pour conséquence un marché extrêmement peu réceptif aux produits *Alpilignum* certifiés FSC.

Pour ce faire le groupe ALPI au Cameroun a développé à travers sa *Cellule Aménagement & Certification* plusieurs partenariats avec des équipes ou institutions spécialisées (ONFi, TFT, CIRAD-Forêt, IRD, Univ. Ydé 1, ATIBT, GIZ, CBP_IDH, etc...) dans la gestion durable des forêts tropicales et avec lesquelles elle réalise régulièrement des activités de mise à niveau pour atteindre les objectifs de la gestion durable conformément aux exigences de la certification forestière.

Par ailleurs, elle met régulièrement en œuvre depuis 2002 des formations aux techniques d'EFIR pour ses équipes d'abatteurs, de débardeurs et de conducteurs d'engins et de secourisme.

A travers l'initiative PPECF de la KFW le Groupe ALPI entend renforcer encore ses capacités en matière de gestion forestière durable et d'exploitation à faible impact et contribuer de la sorte à atteindre à l'horizon 2014 l'objectif d'une première certification forestière FSC – FM qu'il vient de relancer malgré la crise persistante.

La société Pallisco

Présente au Cameroun depuis 1972, la société Pallisco est résolument tournée vers l'avenir. Consciente de l'importance que peut avoir une gestion responsable pour un développement économique, social et culturel harmonieux ainsi que pour une conservation pragmatique des forêts et de la faune, son engagement a été reconnu et récompensé par l'obtention du certificat FSC en 2008.

Société d'exploitation forestière et de vente de grumes, Pallisco assure actuellement la gestion de 341.708 ha de forêts. Tout en ne prélevant qu'un arbre par hectare et par 30 ans, elle assure une production annuelle de plus de 100.000m³. Depuis janvier 2013, Pallisco assure également la gestion d'une nouvelle UFA de 47 241 ha qu'elle intégrera dès la validation de son aménagement au périmètre de son certificat. La surface gérée par Pallisco sera ainsi portée à 388 949 ha.

Engagée sur le long terme au travers de plans d'aménagement établis sur 30 ans, Pallisco est assistée dans le dialogue avec les populations locales, la préservation des forêts et de leur faune par de nombreux partenariats avec des ONG et organismes de recherche.

En septembre 2012, l'organisme certificateur Bureau Veritas réalisait le dernier audit de surveillance FSC du premier cycle du certificat attribué en 2008. Pallisco était l'une des premières sociétés du Bassin du Congo à être évaluée sur base du nouveau référentiel sous-régional avec un niveau d'exigence en constante augmentation. De ce fait et afin de rester une société pionnière dans la prise en compte des nouvelles compétences demandées par le référentiel, Pallisco sollicite par la présente un appui extérieur pour les

compétences nouvelles restant à acquérir en vue de l'audit de renouvellement de juin 2013.

Le Groupe ROUGIER

Les sociétés SFID et MOKABI, filiales du Groupe Rougier respectivement au Cameroun et au Congo sont des entreprises responsables en matière d'aménagement, d'exploitation et de transformation industrielle des bois.

Aujourd'hui, la SFID gère et exploite 622 888 ha de forêt sous aménagement durable, répartis dans deux grands massifs forestiers, un premier massif au sud du pays, d'une superficie de 337.204 ha, qui compte une UFA aménagée (UFA 09 006), un regroupement d'UFA aménagé (UFA 09 007 et 09 008), et un autre regroupement d'UFA aménagé (UFA 09-003, 09-004a, 09-005a & 09-005b), et un deuxième massif à l'est du pays, d'une superficie de 285 684 ha, qui compte les UFA 10-056, 10-054 et 10-038, couvertes chacune par un plan d'aménagement.

Mokabi gère et exploite 586 330 ha de forêt sous aménagement durable, répartis en un grand massif forestier couvert également par un plan d'aménagement.

Tous les plans d'aménagement ont été approuvés par l'administration et sont en cours d'exécution. La mise en œuvre de ces plans d'aménagement permet de concilier une activité économique durable avec une protection des ressources naturelles et de la biodiversité.

A travers ces Sociétés, le Groupe Rougier est résolument engagé dans une démarche volontaire de certification. Au Cameroun le site de Mbang de la SFID vient d'être certifiés en mars 2013 sur base du référentiel FSC - FM pour le Bassin du Congo et le site de DJOUM devrait l'être à moyen terme. Dans un souci d'amélioration continue et afin de répondre aux exigences de ce nouveau référentiel, la SFID porte une attention particulière au renforcement continu des capacités et aux conditions de sécurité sur chantier de son personnel ainsi qu'à une valorisation durable des ressources forestières.

3. Objectifs, modalités et activités du projet

La mission d'appui sollicitée auprès du programme PPECF interviendra sur le plan méthodologique afin de répondre au mieux aux exigences de la gestion forestière durable à travers notamment la mise en œuvre d'une action de formation continue dans le domaine de l'Exploitation Forestière à Impact Réduit (EFIR), et par ce biais leur permettre de mieux répondre aux exigences du référentiel FSC (notamment sa nouvelle version). En particulier l'intervention du projet PPECF auprès du consortium bénéficiaire aura pour objectif principal d'apporter aux sociétés partenaires ALPI, PALLISCO et ROUGIER, réunies pour la circonstance en un consortium, un appui pour bénéficier d'une capacité de formation permanente en matière d'opérations liées à l'abattage contrôlé (abattage proprement dit, tronçonnage et façonnage).

En effet, si des formations à l'abattage contrôlé sont proposées depuis plus de 10 ans dans la région, force est de constater que le caractère ponctuel de celles-ci a limité fortement la pleine intégration de ces pratiques au sein des entreprises forestières.

C'est pourquoi, pour être cette fois plus efficaces et surtout permettre de mettre en place une véritable dynamique de progrès, d'amélioration continue et enfin pour faire en sorte

d'en maintenir les acquis en routine, ces formations devront être pratiques, souvent répétées et régulièrement évaluées. Cette approche de « *suivi-évaluation* » s'inscrit parfaitement dans une stratégie de gestion durable des forêts et dans un processus de certification de gestion forestière durable de type FSC.

Les objectifs du projet sont les suivants :

Objectif général:

Améliorer les techniques, la qualité et le suivi des opérations d'abattage et de tronçonnage des essences commerciales dans la perspective de la gestion durable des forêts et pour répondre aux exigences du référentiel FSC.

Objectifs spécifiques:

- Améliorer la sécurité et les conditions de travail du personnel ainsi que leur développement professionnel ;
- Améliorer les techniques d'abattage
- Augmenter le rendement matière et optimiser l'utilisation de la ressource par une meilleure technicité des opérateurs grâce à une diminution des défauts et des purges (gain de 1 à 2 mètres cubes par arbre abattu) ;
- Diminuer les impacts négatifs sur le peuplement forestier et son environnement (sols, cours d'eaux, biodiversité, peuplement résiduel...) ;
- Faire des évaluations qualitatives et quantitatives de la production à partir d'une zone de référence ainsi que une évaluation sur les impacts environnementaux des activités d'abattage par rapport à une période de référence.
- Mettre en place au sein des entreprises bénéficiaires du projet des fiches de postes standardisés liés à l'abattage basé sur des incitants (prime/sanction) sans lequel les formations risquent de ne pas produire leurs effets dans le temps, et un système de suivi et d'évaluation efficace;
- Développer un réseau de formateurs interne en formant des formateurs au sein des entreprises.
- Elaborer un référentiel sur les bonnes pratiques liées à l'abattage en zone tropicale;

Public ciblé et nombre de personnes bénéficiant du projet :

Les abatteurs, aides abatteurs, tronçonneurs et responsables des chantiers, de la gestion durable et de la certification des sociétés bénéficiaires (ALPI, PALLISCO, ROUGIER et partenaires) réunies en consortium pour un total estimé à 30 à 36 semaines de formation par an (entre 2.5 et 3 mois par bénéficiaire et par an) à raison de 8 à 10 personnes environ formées par semaine (soit un objectif de former environ 240 à 300 personnes pendant la première année et à suivre durant la deuxième année du projet).

Modalités de la prestation:

L'appui sollicité par les bénéficiaires auprès du projet PPECF doit permettre d'affecter à temps plein au Cameroun un bûcheron formateur professionnel expatrié qui supervisera les opérations d'abattage tour à tour sur chacun des chantiers forestiers en activité dans les différentes compagnies forestières partenaires. Cette formule doit permettre aux sociétés bénéficiaires de renforcer l'internalisation des techniques d'abattage contrôlé à travers une fréquence élevée de séquences de formations courtes.

Le consortium formé par les sociétés bénéficiaires prendra en charge les aspects logistiques (tous les divers déplacements et hébergement sur les chantiers) de la mission pour ce qui relèvera des périodes de formation proprement dites.

Les prestations délivrées seront de courtes durées (1 à 2 semaines) mais répétées très régulièrement dans le temps. Pour ce faire le formateur circulera constamment en se déplaçant régulièrement de chantier en chantier selon un planning qui sera élaboré de commun accord entre le projet PPECF, les bénéficiaires et le prestataire identifié (ONF International/ONF Cameroun).

Pour cela, un calendrier de formation sera élaboré chaque trimestre et mis à jour le cas échéant lors de réunion de concertation entre les bénéficiaires et le prestataire. Cette planification permettra d'assurer une fréquence satisfaisante de formation pour chaque bénéficiaire, d'anticiper les éventuelles missions complémentaires et ponctuelles de formation et d'opérationnaliser la mise en œuvre des formations (logistiques en particulier).

En termes d'organisation, le consortium a désigné la responsable de l'aménagement et de la certification chez la société ALPI comme chef de file. En tant que chef de file, ALPI sera l'interlocuteur du PPECF. Chaque bénéficiaire a désigné également un interlocuteur pour le projet.

Le prestataire mobilisera les moyens humains nécessaires à la bonne coordination et opérationnalisation de son intervention en désignant :

- Un interlocuteur du PPECF et du consortium en la personne du Directeur d'ONF Cameroun. Celui-ci participera aux réunions entre le PPECF et le consortium et sera garant de la planification des prestations et du *reporting* des prestations pour le compte du consortium.
- Un référent technique du consortium basé à Paris interlocuteur technique du formateur et du consortium. Celui-ci assurera le *back-stopping* technique de la prestation en vue de l'atteinte des objectifs techniques assignés au projet et appuiera le formateur dans l'élaboration des rapports finaux destinés au PPECF et tous les divers rendus du projet tel que :
 - la rédaction d'un référentiel sur les bonnes pratiques liées avec l'abattage contrôlé en zone tropical (année 1) qui sera publié sur le site web du PPECF;
 - la mise en place des fiches de postes standardisés liés à l'abattage et un système de suivi et d'évaluation (année 1) qui seront une annexe du référentiel ci-dessus;
 - l'évaluation qualitative et quantitative de la production à partir d'une zone de référence (année 2). Ceci nécessitera une matrice d'indicateurs stables et constants, valorisés en année T0

- l'évaluation sur les impacts environnementaux des activités d'abattage par rapport à une période de référence (année 2).
- Un formateur expérimenté en abattage EFI pour affectation permanente au Cameroun (20 mois)
- Un formateur expérimenté en abattage EFI pour missions ponctuelles d'appui (6 mois)
- L'appui de deux à trois missions court terme d'un ingénieur de la formation pour élaborer les supports pédagogiques des compétences à transmettre et proposer au cas par cas des stratégies d'entreprises incitatives à leur mise en application durable. Ces supports seront publics et disponibles sur le site web du PPECF. Ce matériel pédagogique sera également capitalisé au bénéfice de la plate-forme de e-learning « gestion durable » en préparation.

Il est attendu que parmi ces supports pédagogiques, l'appui en formation réalise le cas échéant quelques films dans un format compatible avec la plate-forme d'apprentissage.

Durée du programme:

Le projet est prévu pour une durée de deux années. Les possibilités de synergies avec l'éventuelle mise en place d'un centre technique et professionnel à l'ENEF de M'Balmayo seront recherchées, le présent projet pouvant constituer une 1^{ère} expérience pilote dans ce cadre :

An 1 : formation initiale (ou rappel) et encadrement des activités d'abattage au quotidien par la mise en place d'une approche de suivi-évaluation permanente ;

An 2 : identification et formation de formateurs internes aux sociétés partenaires et conception d'un référentiel opérationnel sur l'abattage contrôlé en zone tropicale et les évaluations qualitative et quantitative de la production et les impacts environnementaux associés.

Prestataire :

Le bureau expert ONF International/ONF Cameroun, filiale de l'Office national des forêts (France) a été identifié par les bénéficiaires pour effectuer la prestation de formation continue en abattage EFI dont le financement fait l'objet de la présente requête auprès du projet PPEFC.

ONFI a été précurseur en Afrique centrale pour mettre au point et organiser des formations de ce type. En particulier, depuis 2002 ONFI a réalisé plus de 150 semaines de formation à l'abattage contrôlé dans les pays du bassin du Congo (Cameroun, Gabon, Congo, RDC, RCA).

La méthode de formation proposée par ONFI est autant le fruit de la longue expérience des agents de l'ONF en matière de bûcheronnage que celui des adaptations et des ajustements proposés par les bûcherons formateurs de l'ONFI spécialisés pour les forêts tropicales. ONFI a ainsi développé un savoir-faire technique et pédagogique unanimement apprécié par les sociétés forestières engagées dans la gestion forestière durable.

Profil de l'expert formateur principal:

Le formateur affecté par ONFI sur le projet PPECF / Formation Abattage EFI au profit du consortium partenaire devra être un bûcheron professionnel breveté BPATF avec une spécialisation en bûcheronnage et une expérience professionnelle confirmée y compris en forêt tropicale.

Il sera affecté au sein d'ONF Cameroun à Yaoundé. Cependant, les modalités de la prestation imposant une mobilité permanente sur les différents chantiers forestiers des sociétés bénéficiaires, il sera appelé à être en déplacement de manière continue avec de brèves périodes (mensuelles) de repos et reporting à Yaoundé.

Au besoin, des missions complémentaires et ponctuelles d'un autre formateur avec le même profil depuis la France pourront être nécessaires si les besoins des entreprises bénéficiaires ou de leurs partenaires le nécessitent, ou encore si d'autres compagnies forestières expriment le souhait de rejoindre le programme de formation.

Profil de l'expert formateur d'appui :

Similaire au formateur affecté.

Profil de l'expert en ingénierie de la formation :

L'expérience de l'expert en ingénierie de la formation devra démontrer son aptitude à élaborer une stratégie d'acquisition des savoir être et savoir faire proposés par les formations, adaptée à la hiérarchisation et à la communication interne d'une entreprise, c'est à dire du niveau des abatteurs, jusqu'au chef de site, en passant par les agents de maîtrise, dans un contexte de maintien impératif de modes opératoires étroitement liés aux exigences d'une norme et de ses vérifications subséquentes.

Les CV de tous les experts proposés devront être validés par le PPECF.

4. Phases du projet

Juin 2013 : recrutement du formateur et affectation au Cameroun et mise en route par encadrement effectué par un bûcheron formateur ONFI possédant une parfaite maîtrise des chantiers forestiers en régions tropicales, de réelles capacités pédagogiques et une bonne aptitude à la rédaction de rapports et documents de suivi synthétiques et précis.

Juillet 2013 à Juin 2014 : formation, encadrement et suivi-évaluation des activités d'abattage au quotidien par la mise en place d'une approche de suivi-évaluation permanente. Cette première année doit permettre d'identifier des formateurs.

Juillet 2014 à Juin 2015 : poursuite du suivi-évaluation des abatteurs et formation de formateurs internes aux sociétés partenaires et élaboration des divers rendus du projet.

5. Résultats attendus

Le projet devra déboucher sur les produits suivants:

- Les formations pratiques à l'abattage contrôlé pour un total prévisionnel d'au moins 480 unités de formation (une unité de formation correspondant à 1 semaine de formation pour une personne) ;

- Une évaluation périodique de la mise en œuvre des techniques d'abattage contrôlé par les abatteurs et leurs aides partant d'une évaluation initiale de leurs compétences et d'évaluation au cours de chaque session de formation ;
- L'internalisation effective des compétences au sein des entreprises bénéficiaires dans la matière de la formation en abattage contrôlé par la formation approfondie d'un réseau de formateurs internes;
- Eventuellement des attestations de formation remises aux personnes ayant suivi les sessions ;
- Un référentiel opérationnel et générique sur l'abattage en zone tropical dans la forme des fiches techniques et des procédures opérationnelles relatives aux techniques à l'abattage contrôlé diffusées au sein des sociétés du consortium et mise en ligne sur le site web du PPECF ;
- Des rapports semestriels internes aux entreprises, sur l'évaluation qualitative et quantitative sur les gains de production, basé sur une matrice d'indicateurs T0, suite à la mise en place d'une politique d'abattage contrôlé. Un rapport financier trimestriel sur l'engagement des dépenses à l'attention de chaque société partenaire, et du PPECF ;
- un rapport narratif et financier annuel à l'attention du PPECF comprenant tous les items du référentiel technique et spécifiquement un chapitre sur la diminution des impacts environnementaux négatifs associés avec la mise en place d'une politique d'abattage contrôlé pour une mise en ligne sur le site web du PPECF.

Ces divers produits donneront aux bénéficiaires du projet tous les outils et procédures de suivi évaluation opérationnels nécessaires concernant l'opération d'abattage suivant les techniques EFI afin d'assurer que ces pratiques deviennent une composante parfaitement intégrée aux activités d'exploitation, qu'elles soient utilisées en permanence, qu'elles soient sécurisées et suivies régulièrement. Cela devra mener inévitablement à une amélioration importante et soutenue dans la gestion durable des concessions et de la ressource ligneuse.

6. Coût estimé de la prestation pour 2 ans :

Le tableau suivant montre que le coût estimé de la prestation est de 383.500 € sur deux ans.

Annexe III - Budget de l'Intervention (*)					
Dépenses	Coûts (en Euro)	Budget à charge du Programme	% à charge du Programme	Budget à charge du Bénéficiaire	% à charge du Bénéficiaire
A. Marchés de services (honoraires)					
A.1 Formateur abattage (*)	203.500	203.500	100	0	0
A. 2 Formateurs ponctuels (**)	44.000	44.000			
A.2 Ingénieur de la formation (*)	19.500	19.500			
A.8 Actions de visibilité	20.000	10.000	50	10.000	50
A.9 Autres (préciser)					
Sous-total marchés de services	287.000	277.000	97	10.000	3
B. Appuis du Bénéficiaire					
B.1 Per diems pour missions, voyages	76.500	0	0	76.500	100
Sous total subvention au Bénéficiaire	76.500	0	100	76.500	100
C. Imprévus	20.000	20.000			
TOTAL coûts de l'Intervention	383.500	297.000	77%	86.500	23%

Le détail du budget est présenté dans l'annexe III.

Le consortium prendra à sa charge les frais d'hébergement, de restauration et de transport du formateur durant les missions sur sites tandis que les frais d'hébergement du formateur durant les périodes de repos ou de séjour en dehors des sites forestiers (Yaoundé, Douala) seront à la charge du prestataire.

Le consortium prendra également à sa charge les frais de voyage internationaux du formateur principal et des formateurs supplémentaires pour des interventions complémentaires éventuelles et des missions ponctuelles de formation (répartis entre les membres du consortium au prorata des missions effectuées) tandis que les frais d'approches éventuels des formateurs (i.e. le transport entre le domicile et l'aéroport en France, les vaccinations et les visas) restent à la charge du prestataire.

Le budget présenté ci-dessus ne prend pas en compte les autres éventuelles missions complémentaires et ponctuelles de formation ou de capitalisation des résultats mobilisables sur la rubrique imprévu, hors frais de voyages, d'hébergement, de restauration et de transport sur sites de ces formateurs supplémentaires.

* *

*